



BULLETIN D'INSCRIPTION
STAGE DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE « PERMIS A POINTS »

Je soussigné(e), Madame Mademoiselle Monsieur Date stage :

NOM DE NAISSANCE* : -----NOM D'EPOUSE* : -----

PRENOMS* : -----DATE DE NAISSANCE* : __/__/____/____

LIEU DE NAISSANCE* : -----ADRESSE DU DOMICILE* : -----

CODE POSTAL* : ____/____/____/____/____VILLE* : -----

TEL DOMICILE* : ____/____/____/____/____ -TEL PORTABLE : ____/____/____/____/____

E-MAIL : -----PROFESSION : -----

N° DU PERMIS DE CONDUIRE* : ----- DELIVRE LE* : __ / __ / __ /

PAR LA PREFECTURE DE * : -----

(*à renseigner obligatoirement)

- TARIFS -

149 € Adhérent N°..... 168 € Avec accès ACD inclus 208 € Avec Formule CLUB
(Gratuité du 3^{ème} stage sous conditions)

Modalités de paiement : Espèces Chèque (à l'ordre de l'Automobile club Dauphinois) CB

➔ Le montant de la participation est à joindre à l'inscription

Nous vous rappelons qu'il vous appartient de vérifier, en vous rendant personnellement dans toute Préfecture ou Sous-préfecture, quel est votre solde de points.

Je suis informé(e) de la nécessité, pour pouvoir récupérer des points à la suite du stage, de :

- ➔ Ne pas avoir suivi de stage (récupération de points) depuis au moins un an.
- ➔ Disposer au minimum d'un point sur mon permis de conduire à la date du stage.
- ➔ Avoir effectivement perdu des points à la date du stage.
- ➔ Je m'engage à suivre le stage dans son intégralité, sachant que l'attestation délivrée en fin de stage, dont l'original sera transmis aux autorités administratives, me permettra de récupérer 4 points et ce dans la limite prévue par la législation en vigueur.
- ➔ En cas de retard pendant le stage, nous serions contraints de vous refuser l'accès au stage (Dispositions réglementaires : L'absence complète ou partielle d'un stagiaire entraîne la non-validation de la formation). **Le respect des horaires est impératif pour la validation du stage.**
- ➔ En cas de désistement le jour du stage **pour motif grave**, l'Automobile Club Dauphinois proposera de reporter le stage dans la limite d'un an à compter de la date initiale ou de procéder à son remboursement (Si vous choisissez le report du stage aucun remboursement ne sera effectué).
- ➔ Nous pouvons être contraints d'annuler ou de reporter le stage si le nombre de stagiaires réglementairement prévu par les textes n'est pas réuni (6 minimum). Dans ce cas, vous aurez la possibilité de reporter gratuitement votre stage dans la limite d'un an à compter de la date initiale ou de demander son remboursement (Si vous choisissez le report du stage aucun remboursement ne sera effectué).

Fait à, le..... **Signature :**
Précédée de la mention « lu et approuvé »

IMPORTANT ! – A JOINDRE AU BULLETIN D'INSCRIPTION :

- ✓ La photocopie du permis de conduire recto - verso
- ✓ La photocopie du dernier document de notification de perte de points reçue du Ministère de l'intérieur « 48N » dans le cas du permis probatoire
- ✓ Votre règlement